



Ces familles Bon-Encontraises ont signé, il y a quelques jours, la Convention de la mise à disposition des Jardins Familiaux.

Installée face à l'Eglise de Sainte Radegonde, cette réalisation va permettre de favoriser l'intégration sociale des familles bénéficiaires des minimas sociaux et permettre de développer des réseaux de solidarité et de convivialité.





